

La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII^{me} Année de LA SENTINELLE

VII^{me} Année du COURRIER JURASSIEN

ABONNEMENTS:

Un an: Fr. 5 Six mois: Fr. 2.50
Trois mois: Fr. 1.25

Administration:

C. NAINÉ, Rue de la Serre 35 a
La Chaux-de-Fonds

ANNONCES: 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces au-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois

Demandez à vos épiciers la chicorée **Moka des familles** la seule garantie pure racine de chicorée **E. Nicollet & Cie, fabricants, à Genève**

Maisons recommandées

S. BRUNSCHWYLER, Serre 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.
Devis gratuit sur demande

Serre 35 a **Cercle Ouvrier** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix
Excellents Vins

■ Bière de la Brasserie Ulrich ■

Téléphone Téléphone

Jean WEBER, 4, Rue Fritz Courvoisier, 4

LA CHAUX-DE-FONDS
Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines
Sons & Avoines, gros & détail

LEHMANN Frères, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

Latnages **Au Gagne Petit** Soirées

6, Rue du Stand, **E. MEYER & C^{ie}**, Rue du Stand, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et
Spiriteux. Farines, Sons,
Avoines. Mercerie, Laines et Cotons.

JULES VERTHIER Rue Neuve 10

Grand choix de
CHAPELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de **CRAVATES**.

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants
Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète **ULRICH Frères**

Bière, façon *Munich Pilsen*, en fûts et en bouteilles.

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Pharmacie Centrale

Charles Béguin Rue Léopold-Robert, 16
LA CHAUX-DE-FONDS

Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

KOCHER & Cie, La CHAUX-DE-FONDS

L.-Robert, 16

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Vie — Accidents — Incendie

Gérance d'immeubles — Téléph. 457

Elections au Conseil National

dans le canton de Neuchâtel

Candidat du Parti socialiste

Jacob Schweizer

Ouvrier remonteur

Député au Grand Conseil

Le Congrès de la Fédération anglaise des corps de métiers

Ce Congrès, qui a eu lieu à Londres dernièrement, aura une influence décisive sur le mouvement ouvrier ultérieur en Angleterre. Peu à peu les ouvriers anglais commencent, eux aussi, à comprendre que l'organisation professionnelle exclusive ne leur procurera jamais la victoire dans la lutte contre le capital; c'est-à-dire ils commencent à comprendre que, dans cette lutte, l'obtention d'un salaire plus ou moins élevé et la réduction de la durée du travail ne fait pas disparaître les causes de la misère et les injustices; que l'activité professionnelle seule n'ébranlera pas les fondements du capitalisme, mais que bien plus tôt les améliorations professionnelles conquises, — quelque puissantes que soit l'organisation qui les soutient, — sont constamment menacées par les entrepreneurs, et cela par la voie commode de la législation. Tandis que les ouvriers anglais possèdent la plus ancienne et la meilleure des organisations professionnelles, organisation qui leur a procuré des salaires et des conditions de travail qui feront longtemps encore les objets de notre envie, ils ont haussé les épaules en vue des luttes politiques pour lesquelles les ouvriers du continent n'ont pas hésité à offrir de grands sacrifices, et ils ont continué à se faire remorquer par les partis bourgeois. Nulle trace d'une politique ouvrière indépendante.

Or, le Congrès de cette année semble vouloir apporter un changement à cet état de choses, car une résolution a été votée demandant la convocation à une conférence de ceux des corps de métiers désirant une représentation ouvrière directe dans le Parlement. Les débats sur cette résolution prouvent qu'on en a assez de la représentation par les libéraux et les démocrates. — Le Congrès s'est du reste occupé presque exclusivement de questions politiques, par exemple de la nouvelle loi sur l'enseignement, qui veut livrer au clergé l'école primaire et exclure de tout contrôle le parti ouvrier qui, pourtant, est le seul à envoyer ses enfants dans cette école. On a discuté aussi la politique douanière qui, en Angleterre tout aussi bien que partout ailleurs, tend à renchérir les matières de première nécessité et de passer du libre échange au protectionnisme.

Le Congrès a bien compris qu'aucune de ces questions ne peut être résolue par les corps de métiers, mais que leur solution demande l'activité politique des ouvriers. On a compris en outre que cette constatation doit trouver son expression dans une politique ouvrière indépendante. Il est vrai que cette décision ne changera pas en socialistes les ouvriers anglais, il s'en faut de beaucoup; mais quand ils auront commencé à agir en parti politique indépendant, on peut être certain que le capitalisme se chargera de les forcer à faire de la politique socialiste. Il ne saurait en être autrement. Les ouvriers, en tant que parti politique, sont forcés de se mettre en opposition à la bourgeoisie dans toutes les questions d'économie sociale, c'est-à-dire de faire de la politique de classe, et la politique de classe du parti ouvrier est justement de la politique socialiste. Même si au commencement, peut-être même pendant un certain temps encore, le gros des ouvriers anglais ne veut pas entendre parler des buts du socialisme, et si l'activité indépendante de leurs représentants se manifeste de façon très traitable, — nous n'avons rien à craindre car, comme « toutes les choses servent au bien de ceux qui aiment Dieu », tout dans le développement économique sert au socialisme, nous en rapproche d'un pas et contribue ainsi à la réalisation d'une

forme plus belle, plus noble de l'organisation de la Société: celle du socialisme.

« Contre la puissance des capitalistes dans les corps législatifs, la force des organisations professionnelles reste impuissante », a dit le représentant des *Trade-Unions* anglaises, Curran, au Congrès de la Fédération allemande des corps de métiers, « et je crois que de nouvelles luttes nous sont réservées, vu que les capitalistes cherchent sans relâche à se servir de la législation pour combattre les ouvriers ». Il est clair que les quelques représentants libéraux que les ouvriers ont envoyés dans le Parlement ne sauraient efficacement faire opposition à cette tendance des capitalistes. C'est ce dont se sont enfin aperçus les ouvriers anglais, car ils cherchent maintenant à envoyer des ouvriers au Parlement, afin d'empêcher que les conquêtes des corps de métiers soient rendues illusoire par des dispositions législatives.

L'organisation professionnelle anglaise a été, jusqu'à présent, la meilleure et la plus forte; on y trouve des Fédérations monstres, comme par exemple celle des constructeurs de machines, qui possèdent des millions, et elles en sont fières. Mais elles viennent de faire l'expérience de que cette puissance professionnelle est inefficace si elle n'est pas secondée par une politique ouvrière vigoureuse. En effet, la Chambre des lords, dans l'affaire du chemin de fer Taff-Vale, a déclaré responsable les corps de métiers des dommages causés aux entrepreneurs par la grève. Si cette décision allait faire règle, aucune grève ne serait plus possible et, de ce fait, les organisations professionnelles seraient vouées à l'impuissance, ou bien si elles tentaient la lutte, on pourrait les ruiner financièrement par les demandes d'indemnités des entrepreneurs. Ces perspectives ne sont point roses; et pourtant ce jugement a fait du bien: il a engagé les ouvriers à examiner un peu plus près la tactique purement professionnelle employée jusqu'alors, et cet examen leur a montré qu'il est urgent de suivre une autre voie; que l'activité exclusivement professionnelle, malgré tous les succès obtenus par elle, ne suffit pas et qu'elle doit être complétée par la politique, la politique de classe. L'une est tout aussi nécessaire que l'autre. Cette idée s'est également fait jour lors de la discussion sur les tribunaux d'arbitrage obligatoires. Le délégué des ouvriers des docks de Liverpool, Sezton, s'est exprimé en ces termes à ce sujet: « Il n'existe pas de tribunal d'arbitrage impartial. Tant que l'influence des ouvriers sur la législation ne sera pas plus grande, on ne doit penser à de pareilles expériences. La domination de classe influence la législation. Vous aurez beau faire des grèves et mourir de faim: tant que vous ne vous servirez pas du bulletin de vote, vous déclinez. » Les propositions en vue de la création de ces tribunaux d'arbitrage ont été repoussées. De manière non moins décidée que celle de Sezton s'est exprimé le charpentier de vaisseau Steadmann, dans son discours présidentiel. Sous l'applaudissement général, il a exposé que « les corps de métiers n'ont rien à attendre du gouvernement. Ce qui a été toléré jusqu'à présent, est maintenant déclaré punissable par les juges. Il faut changer les lois. Jusqu'à présent les syndicats n'ont étudié que les questions économiques, le moment est venu où il faut vouer un peu plus d'attention aux questions politiques. Les corps de métiers ne doivent pas se contenter de leur puissance professionnelle, mais ils doivent tâcher de devenir aussi une puissance en politique. »

Ainsi, les ouvriers anglais arriveront, eux aussi, à adjoindre au mouvement professionnel le mouvement politique, ce dernier étant de la même

importante dans la grande lutte pour l'affranchissement des ouvriers. A l'avenir, les entrepreneurs et capitalistes devront donc s'abstenir de citer en exemple, comme ils aimaient à le faire, les ouvriers anglais qui, selon eux, bien qu'étant mieux rétribués et ayant une durée de travail moins longue, ne voulaient pourtant pas toucher à l'organisation de la société et n'aimaient pas entendre parler de politique et de socialisme.

Le parti ouvrier anglais, une fois engagé dans la voie de la politique ouvrière, deviendra une puissance et pourra exercer une influence qui ne sera pas facilement atteinte par les ouvriers continentaux. Le capitalisme et l'industrie sont développés en Angleterre comme nul part ailleurs, et nulle part le peuple est autant prolétarisé, sans toutefois tomber dans la misère, grâce aux organisations professionnelles. C'est justement cette circonstance qui les rendra aptes à combattre et qui leur facilitera la lutte contre le capitalisme.

Genève en révolution

Le gouvernement et l'armée au service du capitalisme international. Où sont les meneurs étrangers ?

La grève des employés des tramways d'abord, puis la grève générale, à Genève, offrent au prolétariat suisse, une leçon de choses dont il fera bien de fixer profondément dans sa mémoire, les précieux enseignements.

Ce ne sont pas les motifs de la grève qui sont en l'occurrence particulièrement intéressants. Rien de plus banal, ce sont les mêmes qu'on rencontre partout et toujours ; ils peuvent se résumer en quelques mots : rapacité et arrogance des employeurs à l'égard des employés. Mais c'est beaucoup plus la situation des parties en lutte qui doit nous intéresser.

L'employeur, la Compagnie genevoise des tramways électriques, est une compagnie américaine travaillant avec des capitaux américains rassemblés par les financiers d'outre-mer, dans tous les pays du monde, ou extirpés par les procédés capitalistes aux ouvriers américains.

Nous pouvons donc constater, une fois de plus, que les capitalistes ne connaissent pas de frontières quand il s'agit d'exploitation ; pour eux la chair à travail n'a pas de nationalité pourvu qu'elle rapporte.

Cette compagnie, la C. G. T. E. reçoit ses ordres de l'étranger ; pendant la grève, elle demandait par télégramme des instructions à Londres, et le sort des ouvriers genevois était discuté par delà les mers, entre quelques gros financiers élégamment mis et confortablement installés au sein du luxe bourgeois. Rien dans cette situation ne semblait devoir exciter chez les autorités, en faveur de la compagnie, cette espèce de sentiment qu'on appelle le patriotisme, bien au contraire. Le gouvernement genevois, qui contient soi-disant un socialiste, a cependant levé toutes les troupes du canton, y compris une batterie d'artillerie pour défendre la C. G. T. E., pour mettre la force au service des exploités contre les exploités, démontrant ainsi d'une façon irréfutable que nos gouvernements sont plus capitalistes que patriotes, que les intérêts du pays doivent être, dans leur esprit, sacrifiés à ceux du capital, quelle que soit sa provenance et qu'en somme leur patriotisme n'est que de la poudre qu'on jette aux yeux du peuple pour le berner.

Par quelle audacieuse hypocrisie osera-t-on dorénavant nous reprocher encore d'être internationalistes pour la défense des ouvriers, quand on l'est soi-même si cyniquement pour la défense du capital, et qu'on se fait les instruments des meneurs capitalistes étrangers ? Nous avons maintenant sous les yeux ce spectacle, que je prie tous les ouvriers de conserver dans leur mémoire, d'un gouvernement républicain levant des bataillons suisses pour protéger l'exploitation d'ouvriers suisses par des capitalistes étrangers, et d'autre part des ouvriers étrangers se solidarissant avec leurs camarades suisses pour leur faire rendre justice.

Nous voyons le Conseil d'Etat de Genève, dépenser pour la mise sur pied des troupes, des sommes énormes, à seule fin de sauvegarder les dividendes de financiers étrangers, et d'autre part nous voyons un français comme Sébastien Faure, verser aux grévistes une partie de son gain. Entre ces deux internationalismes lequel devons-nous choisir, car il nous faut choisir ; nous ne le voudrions pas que les circonstances nous y obligent. Nous sommes appelés sous les armes, on nous délivre des cartouches à balles. Que ferons-nous ? Défendrons-nous l'internationale du capital ou l'internationale des travailleurs ? Que la conscience de chacun réponde !

L'ouvrier conscient de la situation et qui marche pour le capital, se trahit lui-même en trahissant la cause des faibles et des opprimés, il se fait valet d'exploiteurs.

Celui-là fait son devoir, qui jette son fusil ou qui marche pour défendre ses camarades.

C. NAINÉ.

* *

La série continue !

Du Peuple de Genève :

Ce n'était pas assez de l'insolent ordre du jour publié par Bradford, le jour même du prononcé de la sentence arbitrale de la Commission centrale des Prudhommes.

Ce n'était pas assez de la lettre de menaces adressée par François Forestier à notre vaillant camarade Gonvers, président du Syndicat des Employés des voies secondaires et qui lui disait en termes nets, catégoriques, tranchants comme une lame de couteau :

« Dorénavant, vous vous taisez, sinon nous vous chasserons. Vous ferez le silence sur toutes les exactions que nous commettons ou vous irez chercher votre pain sec ailleurs. »

Ce n'était pas assez de l'humiliation avilissante qu'on voulait infliger à ceux qui avaient accepté la rentrée en bloc, jeudi dernier, alors qu'on leur ordonnait de faire des excuses aux malheureux inconscients qui les avaient abandonnés au moment le plus ardent de la bataille.

Une dernière provocation, plus immonde que toutes les autres, a été inventée par les seigneurs de la puissante Compagnie américo-radical.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans la *Tribune de Genève* :

« D'autre part — quel contraste — il y avait une joyeuse réunion chez Fluhr, à la Jonction. Le Conseil d'administration de la C. G. T. E. avait offert à tout son personnel « fidèle » — c'est le terme figurant sur l'invitation — une soirée-choucroûte. Ce banquet d'environ 200 couverts, a été, paraît-il, extrêmement gai. »

Ainsi, pendant que les courageux grévistes endurent les affres de la faim, que femmes et enfants soupirent après la miche qui ne vient pas, le capital gave de choucroûte et de musique ceux qui ont trahi leurs compagnons de chaîne.

C'est tout simplement monstrueux et un cri de réprobation générale qui a fait frémir tous les ouvriers, s'est répercuté jusque dans les couches les plus profondes de notre population.

Et si des incidents graves venaient à éclater, nous saurions bien à qui en faire remonter la responsabilité.

On ne joue pas impunément avec le feu !

* *

Exploit de soudard

Le soudard, c'est le jeune lieutenant Correvon, du bataillon 10.

Dernièrement, à la sortie de l'assemblée populaire du Bâtiment électoral, un rassemblement s'était formé à l'entrée de la rue du Conseil Général.

Une voiture de la C. G. T. E. vint à passer. Quelques coups de sifflet partirent, bien anodins ! Un assistant fit le geste de serrer le frein.

Le jeune blanc-bec sauta du tram et prit à partie un honorable citoyen qui n'avait commis qu'un seul crime... celui de n'être pour rien du tout dans la protestation légitime de la foule.

Mais comme ce citoyen n'avait pas froid aux yeux, il rabroua vertement le trois pont correvoniste.

Celui-ci fit mine de tirer son revolver et menaça ceux qui se trouvaient devant lui. Un gymnaste bien connu chez nous lui saisit le bras au moment où il allait commettre une irrémédiable sottise.

Et nous sommes certains que personne ne démentira l'histoire que nous contons.

M. le commissaire de police Aubert était présent avec plusieurs policiers de la Sûreté. Tous ont assisté à cette scandaleuse scène et tous blâmaient à haute voix l'inconscient officier.

Deux de nos amis s'adressant à M. Aubert lui dirent : « Faites donc partir ce « niolu » ! car la foule augmentait toujours.

Et M. Aubert de répondre : « Je ne peux pas le faire partir. Tout le monde l'accompagnerait en le huant » !!!

Fallait-il pas avant tout sauver le prestige de l'armée !

Quelque dix minutes après arrivaient au pas de charge trente gendarmes sous les ordres de M. Winkler, pour délivrer l'officier.

A ce moment-là la place était noire de monde. Et dire qu'on a levé la troupe pour disperser les attroupements. Alors, que serait-ce si elle avait autre chose à faire ?

Ce n'est du reste là qu'une conséquence fatale du danger qu'il y a à confier des jouets dangereux à de jeunes « griots » qui ne sont pas encore secs derrière les oreilles.

Le monde socialiste

Attention. — L'assemblée des délégués de la caisse d'assurance suisse contre la maladie aura lieu à Olten, le 30 novembre prochain. Il ne sera pas envoyé de mandat. Chaque caisse doit remettre à ses représentants une pièce de légitimation qui doit être remise à l'entrée.

Tous les journaux sont invités à reproduire.

Le Comité de Zurich.

Notre Candidat

C'est une difficulté que rencontre partout le parti socialiste de trouver pour le représenter des hommes qui émanent des couches prolétariennes et qui possèdent en même temps quelques-unes des qualités que donne l'instruction bourgeoise, des hommes dont toutes les chairs vibrent des souffrances et des aspirations d'en bas et dont le cerveau et la volonté sachent traduire ces vibrations par des paroles et des actes empreints de clarté et d'énergie. Très souvent les ouvriers doivent, ou choisir des hommes d'éducation bourgeoise, remplis peut-être de bonne volonté, mais qui ne partagent pas leur vie et n'en sentent pas tous les besoins, ou prendre quelqu'un d'entre eux qui alors manque, non pas d'intelligence ou de volonté, mais simplement d'instruction.

Cette difficulté va en s'atténuant, heureusement, à mesure que les organisations ouvrières et la lutte politique obligent les travailleurs à discuter, à rédiger, à discourir constamment et ceux qui se livrent à cette activité, finissent par posséder des capacités que des fils de bourgeois qui ont usé leur fond de pantalons sur les bancs d'école pourraient leur envier.

Notre camarade Schweizer, candidat au Conseil national, est un de ces ouvriers formés par une longue activité au sein du mouvement syndical et politique. Elève de Schwitzguebel, il est entré jeune dans la lutte et depuis 22 ans, il en a maintenant 43, il a été constamment à la brèche. Après avoir fondé plusieurs syndicats dans le Vallon de St-Imier, il a déployé ensuite une grande activité au milieu des ouvriers de la Chaux-de-Fonds et en particulier dans le syndicat des remonteurs. Pendant trois ans il a siégé au Conseil général de notre localité et depuis l'année passée il est député au Grand Conseil du canton. La connaissance qu'il a du mouvement ouvrier et des affaires, servie par une intelligence vive, une parole claire et beaucoup d'énergie lui permettront de défendre efficacement les intérêts ouvriers au Conseil national.

Socialiste convaincu, il saura exposer notre idéal et lutter pour sa réalisation dans les sphères fédérales, et il dépend de notre activité à chacun, de notre propagande personnelle en particulier, que ce camarade devienne une force nouvelle au service de notre cause.

C. NAINÉ.

Les élections

Le Comité central du Parti socialiste a adressé la semaine passée la lettre suivante, aux représentants du parti radical :

Neuchâtel, le 6 octobre 1902.

A Messieurs les délégués du parti radical neuchâtelois, réunis le dimanche 12 octobre, au collège de Corcelles.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les délégués des sections socialistes du canton, réunis à Chambrelieu le dimanche 28 septembre, ont pris la décision de revendiquer pour leur Parti, le 6^e siège neuchâtelois au Conseil national. Ils ont, à cet effet, désigné comme candidat le citoyen Jacob SCHWEIZER, député au Grand Conseil.

Ce siège, le Parti socialiste est résolu à lutter énergiquement pour l'obtenir, estimant qu'il lui revient de droit, et qu'aucun autre parti ne saurait le lui disputer sans violer en même temps le principe généreux et juste de la représentation proportionnelle.

Personne, en effet, ne contestera que, dans ces dernières années, le nombre des électeurs socialistes ait fortement augmenté. La population ouvrière elle-même s'est accrue dans des proportions considérables, grâce aux nombreux horlogers qui, de toutes parts, sont venus s'établir dans nos localités industrielles.

Au reste, lors de la concession d'un siège à la

minorité conservatrice, il y a quelque dix ans, un bon nombre de citoyens de tous les partis émirent l'idée que, le jour où le canton de Neuchâtel aurait droit à un nouveau siège, celui-ci reviendrait aux socialistes. Et si aujourd'hui le parti radical se conformait à cette idée, il lui resterait à Berne six fauteuils sur huit, étant donné que les deux députés au Conseil des Etats sont choisis dans son sein.

Messieurs les délégués,

Si le Parti socialiste neuchâtelois a tenu à vous communiquer officiellement sa résolution, ce n'est point pour vous proposer un compromis onéreux ou pour solliciter un privilège; il a seulement voulu exposer ouvertement une revendication qu'il estime équitable à tous égards, et faire appel ainsi à ceux d'entre vous, qui, tout en servant fidèlement le parti qui leur est cher, se font un devoir de servir aussi la cause de la justice.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le Président et Messieurs les délégués, que nous vous prions de croire l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Parti socialiste neuchâtelois:

Le Président:

Le Vice-Président:

(signé) E. Neuhaus, député (signé) Aug. Thiébaud

Le Secrétaire:

(signé) Jean Wenger.

Cette lettre qui facilitait aux radicaux un acte de justice élémentaire n'a pas trouvé d'écho auprès de la majorité des représentants de ce Parti. Par 86 contre 43 l'assemblée de Corcelles a, paraît-il, décidé de partager avec les conservateurs dans la proportion de 5 à 1 les sièges au Conseil national. Ils attribuent le nouveau siège, le 6^e, à M. F. Soguel, conseiller d'Etat.

Il est curieux de constater qu'un parti qui se dit progressiste, accorde un siège au parti d'extrême droite tandis qu'il refuse une concession identique au parti d'extrême gauche. Ceci vient confirmer ce que nous avons toujours prétendus, c'est que tous les partis bourgeois forment un bloc réactionnaire en face des idées nouvelles de progrès social. C'est donc aux socialistes seuls qu'incombe la tâche immense de rénovation. Que chacun de nous accorde ses énergies en conséquence.

Pour la présente élection, il faudra compter sans doute avec les radicaux indépendants adversaires des sociétés secrètes et représentant la gauche radicale. La candidature d'un franc-maçon comme M. Soguel, doit les mécontenter à tout aussi juste titre que ne les mécontenta celle de M. Borel il y a quelques mois. C. N.

Chroniques Neuchâteloises

CHAUX-DE-FONDS. — C'est jeudi, 16 courant, qu'aura lieu l'ouverture de la saison théâtrale. M. Bressy-Bonnely, notre nouveau directeur, nous arrive plein de bonne volonté et entouré d'une troupe d'artistes qui, nous l'espérons, saura le contenter tout en nous donnant pleine satisfaction. L'aperçu du répertoire porté sur l'affiche du tableau de la troupe, nous fait prévoir de bonnes soirées à passer et nous fera connaître des œuvres encore inconnues à la Chaux-de-Fonds.

Jeudi, 16 courant, pour les débuts de la troupe de comédie, *Le Chemineau*, pièce en 5 actes en vers, le chef-d'œuvre de Jean Richepin.

TRAVERS. — Parti radical. — La section patriotique radicale de Travers a décidé de faire les propositions suivantes à l'assemblée de Corcelles: Nomination de la section de Chaux-de-Fonds comme section directrice; candidats au Conseil national: M. Robert Comtesse, conseiller fédéral et les 4 députés actuels, MM. Louis Martin, Mosimann, Piguët et David Perret; après la nomination de M. Robert Comtesse au Conseil fédéral il resterait ainsi deux sièges à repourvoir lesquels pourraient être répartis par moitié entre le parti libéral et le parti socialiste.

Le projet de programme rédigé par le comité central est approuvé sans observation.

On nous rappelle qu'en juin 1895, ce sont les délégués de Travers qui ont fait penché la balance, dans une assemblée de Corcelles très divisée, afin de laisser un siège à la minorité libérale, actuellement on juge opportun et de toute justice de laisser le nouveau siège au parti socialiste; ce sera une sorte de proportionnelle à l'amiable.

Un essai intéressant

Nous découpons dans les journaux la circulaire, ci-dessous reproduite, adressée par la Tavnans Watch & Cie, à son personnel. Elle mentionne une expérience malheureusement encore trop rare; souhaitons qu'elle s'accomplisse de part

et d'autres dans des conditions d'absolue bonne foi et qu'elle trouve des imitateurs:

« Pendant le semestre d'été qui vient de finir, nous avons fait l'expérience qu'avec la fermeture du samedi après midi, soit avec la semaine de 55 heures de travail, la production a été la même qu'avec la semaine de 60 heures du semestre précédent; dans ces conditions nous nous proposons de tenter un essai avec la semaine de 54 heures, soit la journée normale de 9 heures, avec l'horaire suivant, qui entre en vigueur dès lundi 6 courant: Matin, de 8 heures à midi; soir de 1 heure à 6 heures.

Les portes seront fermées immédiatement après le deuxième coup de cloche.

Nous rappelons à notre personnel que ceci est un essai, il deviendra définitif si nous constatons que la production se maintient; par contre, au cas où la production subirait la moindre diminution, nous nous réserverons de réintroduire la journée de 10 heures, déjà pour le mois de novembre; nous n'admettons pas, et pour personne, une diminution de salaire et de production.

Les ouvriers à la journée recevront le même salaire que pour la journée de 10 heures.

Il ne sera accordé, et sous aucun prétexte, l'autorisation de sortir avant midi, le personnel est prié de s'arranger en conséquence pour le repas du midi. Nous estimons que le repas principal peut aussi bien se prendre le soir plutôt qu'à midi; beaucoup de contrées où ce mode est de coutume s'en trouvent admirablement bien.

Pendant les neuf heures à passer chaque jour dans l'usine, nous espérons voir disparaître les goûters à 10 heures et 4 heures; les neuf heures devront être consacrées exclusivement au travail, et nous ne voulons pas voir à la fabrique, des ouvriers passer leur temps à satisfaire leur appétit ».

Chroniques Jurassiennes

PORRENTROY. — Les conservateurs se remuent à l'approche des élections au Conseil national, ils trouvent qu'ils ne sont pas suffisamment représentés aux Chambres selon l'effectif dont ils disposent.

Ils veulent envers et contre tout s'octroyer le 3^e siège à repourvoir dans le XI^e arrondissement, siège qui est dévolu au Jura-Nord ensuite de l'augmentation de population constatée au dernier recensement.

On cause fortement de la candidature de M. Boinay, d'illustre mémoire, d'aucuns prétendent que M. Burrus, marchand de tabacs à Boncourt, serait encore plus pressé d'arriver que le premier.

Pour nous, l'un et l'autre se valent, ils n'y a rien à espérer ni de l'un ni de l'autre pour qu'ils prennent en mains les revendications des travailleurs.

Les conservateurs, disons-nous, se plaignent de n'être pas représentés équitablement, nous croyons au contraire qu'ils le sont suffisamment.

Comment trouvent-ils que les ouvriers sont représentés aux Chambres? Sont-ils représentés équitablement?

Ne croient-ils pas les ultramontains du Jura-Nord que les ouvriers ne sont pas assez nombreux dans les trois districts de Porrentruy, Delémont et Laufen pour avoir droit à une représentation au Conseil national.

N'avons-nous pas déjà bien trop de conseillers nationaux appartenant aux partis bourgeois qui nous étrangent à Berne.

Combien y a-t-il de conseillers nationaux, pour ne citer qu'un fait, qui aient pris ouvertement fait et cause contre la hausse des tarifs douaniers, nous croyons qu'à part le groupe socialiste, le reste est facile à compter.

Nous connaissons certains mandataires du Peuple qui, à Berne, votent les nouveaux tarifs, et de retour dans leurs foyers sont d'acharnés anti-protectionnistes, histoire de se refaire du crédit chez leurs électeurs.

Oui, MM. les ultramontains, vous êtes assez nombreux aux Chambres, trop déjà, de même qu'une quantité de radicaux qui se disent progressistes et ne le sont pas plus que vous; de ceux-là il y en a de trop.

Ne vous plaignez pas de la part de gâteau qui vous reste à croquer, le moment n'est pas éloigné où les défenseurs du Peuple genre Boinay et Consorts, de même que les radicaux à l'eau de rose seront remerciés par ceux qui les auront élus jusqu'alors.

Souvenez-vous des paroles que vous disiez il y a quelques mois: la marée montante du socialisme arrivera jusqu'à vous, et vous contraindra à boucler vos malles.

Nous estimons que le siège nouveau, contrairement aux allégations des conservateurs ne doit pas leur revenir, s'il y a des mal partagés, ce sont les ouvriers et ce sont ceux-là qui en ont le plus besoin, vous le savez aussi bien que nous.

MOUTIER. — (Corresp.) — Nous nous demandons dans la localité si la route publique allant de chez le coiffeur Gammètre jusqu'à l'Hôtel de la Tempérance, appartient à M. l'entrepreneur Klaiber exclusivement. Elle est constamment obstruée par ses ouvriers et charretiers, et cela dure depuis longtemps. Le public devra-t-il modestement renoncer à en faire usage ou bien piétons et voitures retrouveront-ils la voie libre? Le dit chemin a coûté en son temps beaucoup d'argent à la Municipalité, c'est bien le moins que nous en puissions tous jouir.

Coopération

La coopérative de Reconvilier a bouclé son exercice le 30 juin. Nous avons sous les yeux non seulement le bilan de la société, mais encore une photographie de son magnifique bâtiment. Cette photographie formera un ornement de notre collection de plaques pour projections lumineuses.

Le rapport accuse 238 adhérents et un débit total de 132,324 francs, ce qui place Reconvilier à un rang très honorable parmi les sociétés de la Suisse romande. L'excédent de 13,704 francs est divisé en deux parts, l'une provenant de la distribution aux membres, leur est en partie restituée, en partie mise en réserve. La seconde part provenant des ventes au public est entièrement mise en réserve et ne va pas grossir la ristourne des sociétaires. Usage excellent qu'on devrait imiter partout. 8532 francs seront restitués aux membres à raison de 80/0 de leurs achats, plus de 5000 francs au total seront attribués à divers fonds ou serviront à des amortissements extraordinaires.

La société donne 240 francs à des institutions d'utilité publique. Elle ne néglige pas la propagande car elle a distribué la brochure de M. Pronier à toutes les personnes parues à l'assemblée générale. Enfin pour attirer ceux-ci elle donne un jeton de présence de 1 franc aux adhérents présents à l'assemblée générale.

Si la Société de Reconvilier persévère dans cette voie, on peut lui prédire un bel avenir. Esprit de propagande, fortes réserves financières et organisation bien coopérative, voilà trois éléments de succès qu'on souhaiterait à bien des organisations analogues. (Le Coopérateur).

De la vie sociale

Capital et travail. — Les mines houillères de Liège ont rapporté en 1901, d'après l'inspecteur général des mines, M. Ficket, fr. 16,470,000. Les salaires payés aux ouvriers s'élève dans la même année à fr. 42,260,000, donc à peine 2 1/2 fois le profit des coupeurs de coupons, qui sont du reste très peu nombreux, tandis que les ouvriers sont au nombre de 34,000.

Les ouvriers touchèrent de 1897-1901 pour 50,000,000 jours de travail le salaire de 191,330,000 francs; par contre, les capitalistes touchaient 75,750,000 francs!!

Ouvriers, étudiez ces chiffres.

Bibliographie

La Tribune Libre, paraissant une fois par semaine, le samedi (seconde année). — La Chaux-de-Fonds, Georges Dubois, éditeur. — Prix d'abonnement: Un an, fr. 4.80; six mois, fr. 2.40.

SOMMAIRE du N° 40

1. Une ambassade suisse en 1663 (suite et fin), par M. Albert Gobat, conseiller national; 2. De tout un peu, La Force, par M. E. Bessire; 3. Feuilles volantes, Henri Wanery, le poète, (avec portrait), par M. E. Doutrebande; 4. Emile Zola, par M. Walter Biolley; 5. Sauvé, (suite et fin), par M^{me} Georges de Peyrebrune; 6. Clément Rochard, romand de mœurs politique suisses, par M. Virgile Rossel; 7. Bulletin.

Le Guide des chemins de fer J. Châfard, édité par la société typographique de Bienne, vient de paraître pour le service d'hiver, au prix de fr. 0,40.

Cartes du parti. Nous rappelons à tous les socialistes de la Chaux-de-Fonds qu'en application du nouveau règlement et pour la bonne organisation du parti il serait bon qu'ils se fissent inscrire le plus nombreux possible sur le registre des membres du parti. Cette inscription donne droit à la carte du parti moyennant paiement d'une cotisation annuelle d'un franc.

La Commission politique.

Editeur responsable de la SENTINELLE:

C. NAINE, Chaux-de-Fonds

Cercle Ouvrier, Rue de la SERRE 35^e

Imprimerie B. MARQUIS, Porrentruy.

- AVIS -

AUX

FIANCÉS

Ne faites aucun achat de

Meubles, Tapis Literie Linoleum Glaces, etc.

avant d'avoir consulté le **nouveau catalogue** illustré gratis de la fabrique de meubles **Maison COMTE**, Boulevard Helvétique 25-27, Genève.

Vous reconnaîtrez que c'est la maison qui a le plus grand choix et vend le meilleur marché en Suisse.

Faites vos achats à la **Maison COMTE**, vsus serez bien servis et vous dépenserez peu d'argent.

Spécialité de Meubles massifs
riches et ordinaires

Maison fondée en 1882

Meubles de jardin

Diplôme d'honneur 1899 — Prix d'honneur 1901

Catarrhe de la vessie

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que votre traitement par correspondance m'a guéri du **catarrhe de la vessie** ainsi que de **faiblesse de la vessie**, envie constante d'uriner et douleurs en urinant. Je n'éprouve plus aucun mal et ne pourrais pas souhaiter de me porter mieux à mon âge qui est de 66 ans. Vous pouvez compter sur ma reconnaissance que je vous prouverai en vous recommandant aux habitants des villages environnants que je visite souvent. S'il peut vous être agréable de publier ce certificat, je vous y autorise volontiers. L'Isle, Vaud, le 22 mai 1901. Jean Charles Guyaz, horloger. Le juge de paix du cercle de l'Isle certifie véritable la signature de Jean Charles Guyaz apposée ci-dessus en sa présence. L'Isle, le 22 mai 1901. H. Bernard-Magnin, juge de paix. Adresse: *Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.*

Lampes



Quinquets
Lampes } pour horlogers

Lampes à colonne

Lampes à suspension

Calorifères à pétrole

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert 21
CHAUX-DE-FONDS

Vin de coup. Ia

Barletta, nouv. rouge 140
100 lit. fr. 34.
Alicante, rouge, vieux 150
100 lit. fr. 35.
Grec blanc 150, 100 lit. fr. 34.
WINIGER, Imp. de vin, BOSWIL
(H-5443-Q)

Prix-courant pour l'automne

J. WINIGER, dépôt de gros, BOSWIL
10 kg. 100 kg.
Fromage, tend. et maig. 7.80 70
Jambon et palettes 15.90 156
Choucroute fine 2.80 17
Oignons beaux 1.80 14
Beurre de coco 13.— 124
Miel d'abeille la jaune cl. 15.40 140
Farine franç. fine 3.20 29
Maccaroni cornets 4.60 42
Riz, gros grains 3.40 31
Riz, qual. extra 4.— 36
Sucre pilé 3.50 33
» en pain 4.10 37
» régulier 4.50 40
» candis, brun 5.80 54
Raisins noirs de Barletta 31
Fût gratis à celui qui commande
un fût d'orig. de 500 kg.
(H-5442-Q)

J.-E. BEAUJON

Cave, Rue Neuve 9

MOUT

d'Auvernier
Premier choix

En cas de décès

plus de démarches à faire

S'adresser directement à la
Maison

Louis Leuba

Rue Léopold-Robert 16
La CHAUX-DE-FONDS
Etat-civil, Cercueils, Fossoyeurs
Transports, etc. Téléphone 872
On se rend à domicile

Monuments funéraires

En 2-8 iours

les **goîtres** et toute **grosseur au cou** disparaissent: 1 flacon à 2 fr. de mon **eau antigoîtreuse** suffit. Mon **huile pour les oreilles** guérit tout aussi rapidement **bourdonnement et dureté d'oreilles**,

1 flacon, 2 fr.

S. FISCHER, médecin-praticien, à GRUB, (Appenzell Rh.-Ex.).

Boulangerie Coopérative

Chaux-de-Fonds

Demande un excellent **boulangier marié**, comme ouvrier chef et desservant. Entrée en fonctions le 1er janvier 1903.

Adresser les offres par écrit jusqu'au 20 courant, chez le président, **M. Jacob Schweizer**, rue A. M. Piaget 19, lequel donnera tous les renseignements.

Syndicats ouvriers

soutenez

l'Imprimerie de la Sentinelle
par vos imprimés

La Ménagère

Société Coopérative d'approvisionnement

Tous les coopérateurs, ainsi que toute personne, désirant se fournir de

Pommes de terre

Magnum ou Impératore, au prix de fr. 6.50 les 100 kilos, *au comptant*, rendus au domicile, sont priés de s'inscrire aux adresses ci-dessous, le plus promptement possible.

CERCLE OUVRIER, Serre 35a Ld. DAUM, Numa-Droz 16
Jules BERNARD, Doubs 137, 2me étage

SAGNE - JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38

TÉLÉPHONE *Maison de confiance fondée en 1889* TÉLÉPHONE



Bijouterie

Alliances 18 Kts

Montres

RÉGULATEURS

COUCOUS

RÉVEILS

PENDULES

Réparations

Garantie absolue

AU LION

AU LION

Immense choix de

CHAUSSURES

AU LION

10, Place Neuve, 10

G. STUSSI.

AU LION

AU LION

Nouveau! Nouveau!

Machines à coudre

N'achetez aucune machine à coudre sans avoir visité les nouvelles machines à coudre

HAID & NEU

cannettes centrales, marchant *en avant et en arrière*.

La plus haute nouveauté, la dernière perfection. Les anciens modèles seront vendus à bas prix, paiement 5 fr. et 10 fr. par mois, à compte ou comptant, garantie sur facture; maison de confiance.

Se recommande,

Henri MATTHEY, 1er Mars, No 5

CHAUX-DE-FONDS

Téléphone

Téléphone

LIQUIDATION

d'un

Magasin d'Ameublement

Le soussigné offre à liquider son stock actuel de meubles de **chambres à manger, chambres à coucher, divans, literie, crins, plumes et duvets, meubles de fantaisie, passementeries, étoffes d'ameublement** et autres articles trop long à détailler. Le tout en bonne qualité.

Les amateurs sont invités à se rendre compte par eux-mêmes des avantages qu'offre cette liquidation qui doit se faire dans un temps relativement court.

Emile HARTMANN, tapissier,

14, Rue de la Balance, 14.

Ouvriers, approvisionnez-vous chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces